

Adhérer à une institution de retraite > Votre entreprise se transforme...

1. Conséquences des fusions en matière d'adhésion

<i>Cas des fusions</i>	
Deux entreprises agricoles UGRR + CRCCA	Choix en ARRCO (UGRR ou CAMARCA)
	CRCCA obligatoire pour l'AGIRC
Deux entreprises agricoles ABELIO + CRCCA	Choix en ARRCO (ABELIO ou CAMARCA)
	CRCCA obligatoire pour l'AGIRC
Deux entreprises agricoles UGRR/CAMARCA + CRCCA	Groupe AGRICA obligatoire (adhésion CAMARCA & CRCCA)
Deux entreprises agricoles ABELIO/CAMARCA	Groupe AGRICA obligatoire (adhésion CAMARCA & CRCCA)
Une entreprise non agricole + une entreprise agricole CAMARCA	Si l'entreprise issue de la fusion est AGRICOLE, Groupe AGRICA obligatoire